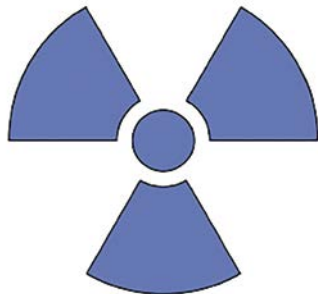


ZONE SURVEILLÉE
ACCÈS RÉGLEMENTÉ



ACQUISE IL Y A BIENTÔT 10 ANS, VOTRE FORMATION OBLIGATOIRE À LA RADIOPROTECTION DES PATIENTS DOIT ÊTRE RÉACTUALISÉE

**Avec la SOP
RENOUVELEZ
cette formation
et VALIDEZ votre DPC**

Nombre de places limité

La priorité sera donnée aux membres

Jeudi 12 janvier 2017 à 14 heures

ESPACE SAINT MARTIN,
199 bis, rue Saint-Martin - 75003 PARIS

**Formation assurée par Philippe Rocher,
docteur en chirurgie dentaire, membre du GPMED auprès
de l'Agence de sûreté nucléaire (ASN)**

VOTRE FORMATION EN 2 TEMPS :

- 1) À votre rythme de chez vous une partie en e-learning de 5 heures sur une plateforme dédiée.
 - L'e-learning permet de revoir certaines notions et d'en découvrir de nouvelles qui seront détaillées lors de la partie présentielle. La validation de la partie e-learning est indispensable.
- 2) Une séance présentielle d'une demi-journée.
 - La partie présentielle de 3h30 se déroule sous forme interactive. Elle aborde les parties opérationnelles et cliniques de la radioprotection des patients. Elle permet de répondre aux questions.

Il est recommandé de débiter la partie e-learning 3 semaines avant la séance présentielle.

**LE PROGRAMME DE CETTE FORMATION SOP RÉPOND STRICTEMENT
AUX DERNIERS OBJECTIFS ASSIGNÉS PAR L'ASN (1/10/2015)**